



20

# TRAVERSÉE DU CAIRE GROS AU MONT CHALANCHA

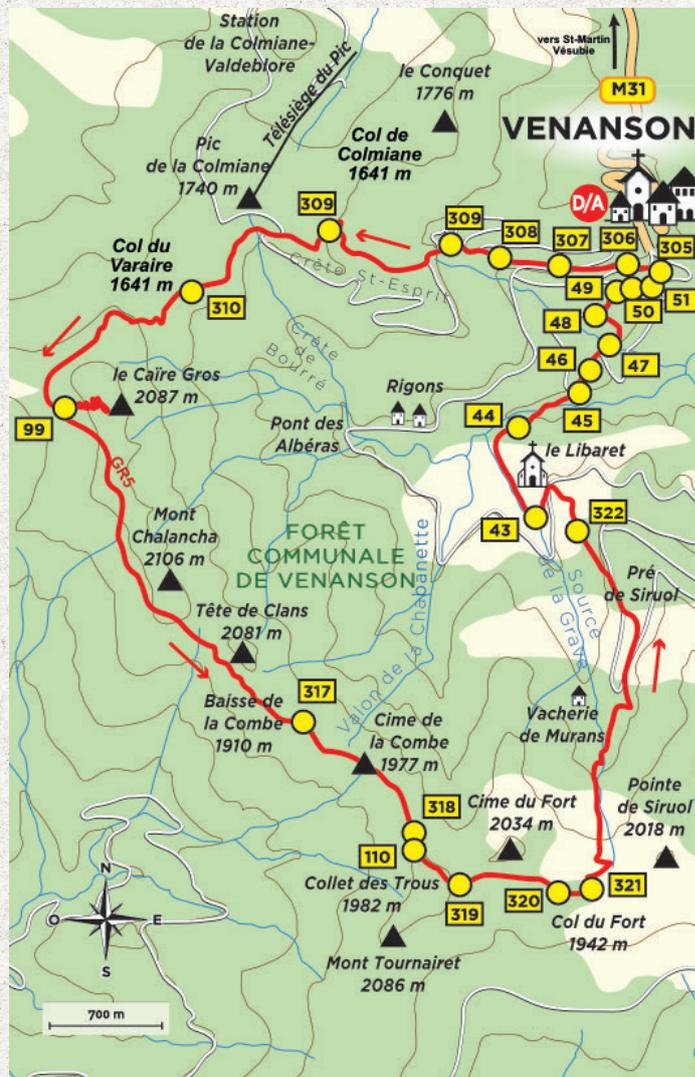
## Au départ de Venanson (1 160 m)



Points culminants de la crête partage des eaux Vésubie - Tinée, le Caire Gros (2 087 m) et le Mont Chalancha (2 102 m) offrent un panorama prestigieux sur ces hauts vallons et la chaîne frontrière du Mercantour. Les deux sommets dominent le village de Venanson et encadrent l'imposant versant de Chalancha. Ce circuit présente trois aspects caractéristiques du site de Venanson ; un ubac forestier ombragé et frais, une crête panoramique ponctuée de vestiges militaires avec encore par endroits, des poteaux télégraphiques qui servaient de liaison entre les différents postes de défense, et la traversée de nombreuses pelouses alpines, lieux privilégiés du pastoralisme ovin, encore bien présent sur ces secteurs. Une rencontre avec un berger pourra d'ailleurs agrémenter le parcours, et sera peut-être l'occasion de se familiariser avec la présence des chiens de protection qui vivent toute l'année avec les troupeaux, dont ils ont la garde. Par leur gabarit et leur réaction, ces chiens jouent un rôle dissuasif et ne présentent aucun danger lorsqu'ils sont bien éduqués et lorsque face à eux, le randonneur adopte un comportement approprié.

### Itinéraire

De la place du village, prendre à droite (balise 305) l'ancien chemin de la vacherie des Colmianes, qui s'élève en direction du col du Varaire, via les balises 306 et 307. L'itinéraire coupe à plusieurs reprises la route d'accès à la vacherie et débouche sur le site (b.308). Prendre alors vers l'ouest le sentier bordé de buis qui s'élève dans le mélèzin pour trouver, juste après la sortie de la forêt, la balise 309. Bifurquer à gauche en suivant le sentier du col du Varaire que l'on atteint parmi les alpages (1 710 m - b.310). Suivre le tracé du GR®5 qui monte au col des Deux Caïres (1 910 m - b.99) et grimper jusqu'au Caire Gros (2 087 m). Revenir au col et bifurquer à gauche (sud) via les balises 100 et 101 en passant sous la Tête de Clans, le mont Chalancha et la Partissuolo, pour rejoindre quasiment à l'horizontale la baisse de la Combe (1 910 m - b.317). Poursuivre sur le GR®5 (b.318) en direction du collet des Trous par un travers régulier sous couvert forestier, puis à la balise 110, s'engager à gauche sur une portion plus raide du versant nord du mont Tournaret pour arriver au Collet des Trous (1 982 - b.319). Poursuivre sous la cime du Fort, par le GR® qui descend progressivement pour atteindre l'intersection (b.320) ; quitter le GR®5 pour remonter la piste en direction du col du Fort (1 942 - b.321) et passer en versant nord pour entreprendre une descente raide en direction des vacheries de Murans ; longer le vallon de la Grave par la gauche, et continuer à descendre régulièrement jusqu'à la balise 322. Continuer en direction



des Condamines (b.43, 44 et 45) ; suivre ensuite la route et à l'intersection (b.46) prendre le sentier en direction des Granges (b.47 et 48) pour enfin bifurquer à droite en direction du village via les balises 49 et 50.

### Caractéristiques de la randonnée

Dénivelée : +1 050 mètres / -1 050 mètres

Durée : 7 heures

Distance : 16 km

Difficulté : Sportive

Période conseillée : Juin à Novembre





# INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

## Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



## Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

**Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !**



## Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

## Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

**Encadrement :** n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

**Recommandations de pratique :** un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

**Pour alerter les secours, composez le 112.**

**Attention !** En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.